

20 JUL 2017

263

Auxerre, le 17 juillet 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT
 COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS
 2 TER rue Faillot
 BP 58
 89010 AUXERRE CEDEX

ARRIVEE	
Président	
DGS	
Pôle RI	
Pôle Dvpt-promo	
Sce Comm	
DGA	
Pôle DUS	
IRSAT	
Pôle TEC	
SETR du Grand Auxerrois	
Aérodrome	

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
 CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS

Prélèvement	00082516			
Unité de gestion	0202	COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS	Prélevé le :	mardi 11 juillet 2017 à 09h16
Installation	UDI 000612	ST-BRIS-LE-VINEUX	par :	LUDOVIC SENNETON
Point de surveillance	S 0000001353	BAILLY	Type visite :	D1
Localisation exacte		CAVE SECTEUR EXPEDITION		
Commune		SAINT-BRIS-LE-VINEUX		

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	18,8 °C				25,00
Chlore libre	0,39 mg/LCl2				
Chlore total	0,41 mg/LCl2				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00082042 Référence laboratoire : LSE1707-27135

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,48 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,26 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	506 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00082516)

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Cependant, il est à noter une teneur en chlore libre très élevée. La teneur en chlore résiduel sur le réseau de distribution doit se situer entre 0,1 et 0,2mg/l.

Pour le Directeur de la Santé Publique
La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement


Jacqueline LAROSE